



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 17 octobre 2019

**Première édition des Rendez-vous de la sécurité économique :  
Lancement de l'outil « La sécurité économique au quotidien, en 26 fiches pratiques »**

La première édition des *Rendez-vous de la sécurité économique* organisée mercredi 16 octobre par la Direction générale des entreprises a été l'occasion pour Thomas Courbe, directeur général des entreprises et commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économique, de réaffirmer la priorité donnée par le Gouvernement à la préservation de la sécurité et de la souveraineté économiques.

Cet événement a permis des échanges de vues entre les participants (organisations professionnelles, experts, entreprises) sur les stratégies à adopter et les moyens de renforcer la coopération entre acteurs autour du service de l'information stratégique et de la sécurité économique (SISSE) qui anime au quotidien la politique de sécurité économique du gouvernement. A cette occasion, a également été présenté un nouvel outil de sécurité économique : « [La sécurité économique au quotidien, en 26 fiches pratiques](#) », kit de fiches réflexes didactiques à l'usage de toutes nos entreprises.

Ces fiches pédagogiques sont destinées à guider les dirigeants d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, les chefs de laboratoires de recherche, mais aussi les responsables d'administrations, dans la mise en œuvre des bons réflexes face aux nouvelles menaces quand ils ne disposent pas de spécialistes en sécurité économique au sein de leurs équipes.

Ces 26 fiches permettent ainsi de d'identifier les moyens à mobiliser pour protéger les locaux, les idées, les postes de travail, mais aussi d'identifier au mieux l'information stratégique, de gérer les archives ou de se prémunir des escroqueries.

Gratuites et téléchargeables, ces fiches sont accessibles sur le [site du SISSE](#), elles sont à la disposition de tous pour être un outil d'accompagnement pour le progrès des entreprises.



**Sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances, la DGE** élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la

compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

**Contacts Presse** : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94